

ANNECY

ANNECY

Terres du lac annonce sa dissolution

L'association, qui œuvrait depuis 12 ans pour préserver des parcelles agricoles, ne survivra pas à son fondateur Pierre Viguié, emporté il y a un an par la Covid-19. Mais son activité va perdurer, au sein d'Asters. Explications.

Elle n'aura pas résisté à la disparition de son fondateur et président Pierre Viguié, emporté le 3 avril 2020 par la Covid-19. Douze ans après sa création, l'association Terres du lac annonce sa dissolution, qui sera actée en mai lors d'une assemblée générale extraordinaire.

C'est une fin, mais pas un sabotage : l'activité de Terres du lac, qui consiste à acheter des parcelles dans la combe du lac pour pérenniser l'activité agricole et les soustraire à la spéculation foncière, devrait se poursuivre au sein d'Asters, le Conservatoire des espaces naturels (CEN) de Haute-Savoie. « On trouve une nouvelle matrice » résume Claudie Favier, qui a succédé l'an passé à Pierre Viguié.

Une commission "Terres du lac" au sein d'Asters

Le président d'Asters, Thierry Lejeune, est un des membres fondateurs de Terres du lac. C'est lui qui a proposé cette solution, votée à l'unanimité le samedi 20 mars par les adhérents de l'association. Concrètement, le CEN basé à Annecy créera une commission "Terres du lac" à laquelle pourront participer les anciens mem-

bres de Terres du lac.

C'est en tout cas l'espoir de sa vice-présidente, Odile Wieder, elle aussi adhérente de la première heure. « Bien sûr, ce ne sera pas comme avant, on ne mènera pas la même action militante, mais Asters nous donne des garanties, notamment vis-à-vis des agriculteurs. Elle respectera notre démarche », souligne-t-elle.

Près de 6 hectares acquis principalement à Doussard, Lathuile et Saint-Jorioz

Pour que cette succession soit possible, il faut encore le feu vert de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, la Safer, par laquelle le transfert en principe toutes les parcelles agricoles qui changent de propriétaire. « On doit s'assurer qu'elle ne reprend pas les terrains », explique Claudie Favier.

Depuis son premier achat en 2010 à Chevaline, Terres du lac a acquis près de 6 hectares, principalement à Doussard, Lathuile et Saint-Jorioz. Une ultime acquisition d'1,5 ha, qu'il avait commencé à négocier Pierre Viguié, est en cours à Leschaux.

Au printemps 2020, il a d'abord fallu digérer la disparition brutale de celui qui pour beaucoup était un ami. Claudie Favier a accepté d'assumer la présidence de l'association, avec un nouveau bureau.

Très vite s'est posée la question de la suite : « Le 19 mai 2020, on s'est réuni, on a fait un tour de table où on a demandé qui pouvait remplacer Pierre ». Par manque de temps, d'expertise ou de santé,



Claudie Favier (à droite) et Odile Wieder, sur une parcelle achetée par Terres du lac à La Rivaz, à Saint-Jorioz. Photo Le DL/M.R.

la réponse a été : personne...

Il faut dire que cette succession est difficile à tous les points de vue : « Pierre Viguié se consacrait à plein temps à l'association, il en était le mo-

teur et il connaissait parfaitement l'urbanisme, le milieu politique et le monde agricole », observe Odile Wieder. L'espoir, c'est désormais qu'au sein d'Asters et malgré

l'absence de leur mentor, des anciens et des membres plus jeunes arrivés ces dernières années reprendront le flambeau.

Muriel ROTTIER

Asters, la meilleure option parmi sept envisagées

À la création de Terres du lac, son fondateur Pierre Viguié avait prévu que si l'association disparaissait, les terres acquises seraient confiées au Conservatoire du littoral pour être définitivement protégées. « Mais on s'est aperçu que ce n'était pas possible, car ce n'est pas dans ses statuts », souligne Odile Wieder. Il a donc fallu imaginer d'autres solutions.

Pierre Viguié avait envisagé que le Grand Anecy reprenne un jour le flambeau. « On était plusieurs à ne pas être d'accord avec lui, car les politiques changent et on n'a pas de garantie que les terrains resteront agricoles. Cette option a été écartée, tout comme le transfert des terrains à l'établisse-

ment public foncier (EPF 74) pour les mêmes raisons. Le PNR des Bauges ? « Ce n'est pas leur mission. Le conseil départemental ? « Il est uniquement intéressé par de grands terrains en zone sensible, comme les alpages. » L'association Terres de lien ? « Elle a vocation à racheter des fermes pour faire du bio. » Pas exactement le cible. Des sept options initialement envisagées, Asters, dont la mission est de « préserver, partager et mettre en valeur le patrimoine naturel de Haute-Savoie au service des générations futures et de la collectivité », a été jugée la plus en mesure de pérenniser le projet de Terres du lac.

M.R.

En dix ans, Terres du lac a initié une « révolution culturelle »

L'association Terres du lac est née à la suite des élections municipales de 2007. « Pierre Viguié était à la tête d'une liste d'opposition à Saint-Jorioz. Nous avions fait 100 propositions, dont celle de créer un conservatoire des terrains agricoles. On a perdu les élections, mais l'idée a fait son chemin » relate Claudie Favier, qui était sa colistière.

Pour lancer son association, l'ancien ingénieur agronome a rassemblé des gens de différents horizons politiques et associatifs : parmi la douzaine de membres fondateurs se trouvaient l'ancien directeur de la Safer Hubert Bornens, Pierre Lachenal qui dirigeait la Société d'économie alpine (SEA), l'agriculteur Claude Mellet qui avait été son



Pierre Viguié en 2013. Photo d'archives Le DL

colistier ou encore la chanteuse Odile Wieder, ancienne conseillère municipale écologiste à Annecy.

« Quand il m'a appelée, j'avais arrêté l'action militante. Il m'a dit, "Je te propose de faire partie d'une association qui va te plaire" »

raconte cette dernière.

« Notre action reste exemplaire » « Un peu déçu par la politique », celui qui avait milité au PS puis chez les Verts et qui avait été conseiller régional dans les années 80, vou-

lait « une association non partisane, avec de la diversité ».

Terres du lac a trouvé un parrain de choix : l'ancien maire d'Annecy, Bernard Bosson, soutien de la première heure. Tout en menant à bien les premiers achats de terrains grâce aux cotisations de ses 180 adhérents et à des dons de particuliers, Pierre Viguié a longuement bataillé pour que Terres du lac obtienne le statut d'association d'intérêt général, qui lui a été accordé en 2015. Il espérait de cette façon attirer le mécénat d'entreprises privées et accélérer les acquisitions. « En réalité, ça n'a pas vraiment marché », observe Odile Wieder.

L'action de Terres du Lac a été limitée par évidentes questions de finances : 6

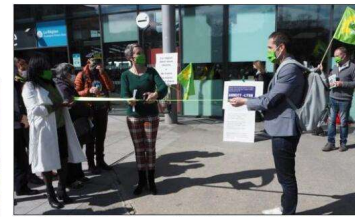
hectares, soit une trentaine de parcelles achetées en dix ans. « Mais cela reste exemplaire. Pierre voulait montrer que la vraie préservation passait par l'acquisition, la propriété. Il y a dix ans, son action se voulait pédagogique. Depuis, les mentalités ont évolué », souligne Odile Wieder.

Au bord du lac, les agriculteurs sont presque toujours locaux de leurs terres et beaucoup de baux sont oraux, mettant les exploitants à la merci de la spéculation foncière. Pierre Viguié n'était pas peu fier de voir, au fil des ans, des propriétaires opérer « leur révolution culturelle », selon ses propres termes, en renonçant à une vente lucrative au profit de Terres du lac.

M.R.

ANNECY

Régionales 2021 : Fabienne Grébert (EELV) en campagne



Ayant fait l'objet d'une inauguration fictive ce samedi, le retour de la ligne directe Annecy-Lyon en TER est un projet de campagne du groupe EELV aux élections régionales. Photo Le DL/Salomé BENZONI

Développer les modes de transport doux, notamment le train, telle est l'une des promesses de campagne de Fabienne Grébert. Peu après 14 heures ce samedi 27 mars, la candidate du groupe Europe Écologie-Les Verts (EELV) aux élections régionales a inauguré le retour fictif de la ligne directe TER Annecy-Lyon. Cette action symbolique visait à appuyer le propos de la candidate qui souhaite développer le transport ferroviaire, surtout au niveau local.

« Pour respecter l'Accord de Paris, nous devons diviser nos

émissions de gaz à effet de serre par quatre, justifiait-elle. Un aller-retour à Lyon depuis Annecy émet 36 fois plus de gaz effet de serre en voiture qu'en train. « Nous voulons plus de trains, plus accessibles et mieux équipés », ajoutait Pascal Sciabarrasi, responsable local et candidat sur la liste menée par Fabienne Grébert. Des militants étaient également présents pour distribuer des tracts et échanger avec les passants sur les ambitions du groupe pour la région Auvergne Rhône-Alpes.

Sa. B.

UTILE

Pharmacie
Composer le 32 37 en précisant le code postal.

Urgences 24h/24 et 7j/7
Tous les jours.
Clinique générale d'Annecy, 4, chemin de la Tour de la Reine. Tél. 04 56 41 22 26.

SOS Médecins
Consultations au cabinet et visites à domicile, 24 heures sur 24, composer le 36 24.

Don du sang
Les lundis de 8 à 19 heures, les mardis, mercredis et vendredis de 8 à 13 heures, les jeudis de 14 à 19 heures et les samedis de 8 à 12 heures.

Etablissement français du sang, ZA des Croisiez à Metz-Tessy. Privilégier les rendez-vous. Don de moelle, de plasma sur rendez-vous. Tél. 04 50 66 60 60.

Médiathèques
Bonlieu, Novel, les Romains La Prairie : mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. La médiathèque La Prairie est fermée le jeudi.

Marchés de la semaine
► Mardi.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :
Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Le Dauphiné Libéré

Twitter
@LeDLHautesSavoie

POUR NOUS JOINDRE :
Centre Bonlieu, 1 rue Jean-Jaures 74000 Annecy
Pour contacter la rédaction : 04 50 51 97 44 LD.LeDauphine@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 50 51 97 47 lpub@ledauphine.com
Télécopie rédaction : 04 50 51 97 85. Télécopie publicité : 04 50 51 97 87
Pour contacter notre service abonnement : 0800 88 70 01



L'EAU, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS... PARLONS-EN!

Comment préserver et mieux gérer notre ressource en eau face au changement climatique ?

VOTRE PAROLE COMPTE!

SOIRÉE DÉBAT AVEC TCHAT EN LIGNE

→ Mardi 30 mars 2021 | 19h - 20h30 |

www.assises-eau-grandannecy.com

Grand Anecy

Pour contacter la rédaction : 04 50 51 97 44 LD.LeDauphine@ledauphine.com
Télécopie rédaction : 04 50 51 97 85. Télécopie publicité : 04 50 51 97 87
Pour contacter notre service abonnement : 0800 88 70 01

M.S.

ANNECY

Les retraités et les lycéens « veulent vivre » et manifesteront le 31 mars



L'intersyndicale CGT, FO, FSU, FGR, CFE-CGC, Solidaires 74 et les syndicats lycéens MNL et UNL appellent à manifester le 31 mars devant la préfecture. Photo Le DL/Michel SAHAROFF

L'intersyndicale des retraités de Haute-Savoie et les syndicats lycéens s'uniront pour un grand rassemblement populaire le mercredi 31 mars à 14 heures, devant la préfecture à Annecy.

Cette solidarité entre générations a été possible grâce à la CGT, FO, FSU, FGR, CFE-CGC, Solidaires 74 et les syndicats lycéens MNL et UNL, réunis pour l'occasion dans la maison commune, rue de la Crête.

« Cette opposition voulue par le gouvernement, dixit les syndicats, veut opposer les retraités qui seraient des nantis et qui mettraient en

péril l'avenir des jeunes ! »

Dénoncer « ce mal vivre des jeunes et des retraités »

Les syndicats dénoncent « les gouvernements successifs qui veulent briser les conquêtes sociales, qui remettent en cause le Code du Travail, qui attaquent la Sécurité Sociale et fragilisent la population »

Le rassemblement du 31 mars, veut dénoncer « ce mal vivre des jeunes et des retraités ». Ils exigent une revalorisation du minimum vieillesse, avec un premier palier de +100 €, un RSA

pour les moins de 25 ans, « la Haute-Savoie qui n'est toujours pas classée dans une zone de vie chère ».

Ils exigent aussi « la réouverture des lits supprimés dans les hôpitaux et les Ehpad avec des embauches conséquentes », plus de professeurs et de moyens aussi dans les lycées, un soutien réel sur le mal-être des jeunes et moins jeunes.

Les intervenants veulent « sortir vite de ce confinement et retrouver une vraie vie sociale, tous ensemble sans opposition générationnelle ».

M.S.